# CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ESPE DE LA RÉUNION
## Procès-verbal de la séance du Vendredi 20 novembre 2015 – 13 h 30

*Nbre membres convoqués : 29 (avec voix délibérative : 28)*
*Nbre de membres présents ou représentés ayant voix délibérative en début de séance : 21*

| Sont présents ou représentés, Mmes et MM. | | | Sont absents ou excusés, Mmes et MM. |
|---|---|---|---|
| 1 | ADAME Brigitte | 1 | BLANCHET Pascale |
| 2 | AMOURDOM MARIAYE Catherine, représentée par M. FLOCHON | 2 | CORRE Céline |
| 3 | ANDRE Michèle, *présidente du CE* | 3 | GRAS Rudy, suppléant de M. DALEAU Xavier |
| 4 | BIALECKI David, représenté par Mme ANDRE | 4 | HOARAU Olivier |
| 5 | BOURMAUD Chloé | 5 | MORAU Dominique |
| 6 | CHABRIAT Jean-Pierre, représenté par Mme ANDRE | 6 | MUSSARD Emmanuelle |
| 7 | DALEAU Xavier | 7 | POULAIN-SYLLA Soamihanta |
| 8 | DELEAU Dominique, représenté par M. HERVE | 8 | VIDOT Huguette |
| 9 | FLOCHON Etienne | | |
| 10 | HARGUINDEGUY Brigitte | | |
| 11 | HERVE Daniel, | | |
| 12 | JAUZE Jean-Michel | | |
| 13 | LAW-ASSING Jean-Marc | | |
| 14 | LODEHO CATHERINE Danielle, représentée par M. LAW-ASSING | | |
| 15 | NICOLAS Didier | | |
| 16 | PAYET Suzette | | |
| 17 | ROLLAND Yvon | | |
| 18 | SALLES Jean-François, représenté par Mme PAYET | | |
| 19 | SIMON Jean | | |
| 20 | VIAL Jean-Pierre | | |
| 21 | WILLIAMS-WANQUET Eileen, représentée par M. ROLLAND | | |

| | |
|---|---|
| <u>Assistent avec voix consultative</u> :<br><br>TERRET Thierry, recteur de l'académie de La Réunion.<br>TUPIN Frédéric, directeur de l'ESPE<br>DUMONTEIL Julie, directrice adjointe - ESPE<br>BERNE Maurice, directeur adjoint ESPE<br>NISSARE Zoulekha, responsable administrative – ESPE | ROCHDI Mohamed, président de l'université<br>PELLETIER Liliane, directrice adjointe - ESPE |

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 25 septembre 2015
2. Campagne emplois 2016 et profils des emplois
3. Conclusions du CPOM et budget 2016
4. Renouvellement de l'accord de prestation interne SUFP/ESPE pour la gestion de la FCU
5. Commissions pédagogiques de parcours
6. Dispositif de pré-professionnalisation en licence : règlement des études, jury d'examen, bilan à mi-parcours
7. Master cadres EN : présentation de la synthèse de la mission de M. Christian LAJUS (ESENESR)
8. Présentation du parcours "Laïcité et bien vivre ensemble"
9. Question diverse : préparation des futurs enseignants à la gestion des situations conflictuelles.

## 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 25 SEPTEMBRE 2015

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est mis aux voix.

| | | |
|---|---|---|
| Nombre de votants | ..... | 21 |
| Résultats du vote | Pour..... | 21 |
| | Contre ..... | 0 |
| | Abstentions | 0 |

**Le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité des votants.**

## 2 – CAMPAGNE EMPLOIS 2016 ET PROFILS DES EMPLOIS

Le dossier campagne emplois 2016 figure dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens qui a été présenté lors du précédent conseil d'école. Cinq postes sont à pourvoir à l'ESPE :

Un professeur des universités

Un poste en sciences de l'éducation (70e section CNU) est créé, afin de renforcer le corps des professeurs des universités, profil recherche interculturelle, avec rattachement au laboratoire ICARE. La personne recrutée aura des fonctions particulières au sein de l'ESPE et se verra chargée, entre autres, du parcours recherche en éducation.

Deux maîtres de conférences

Un maître de conférences sera recruté en histoire. Ce poste sera rattaché aux 70e et 22e sections du CNU) avec pour profil "pédagogie de l'histoire et formation des enseignants". Il sera rattaché au laboratoire ICARE. Il ne s'agit pas d'un poste de didacticien. Ce MCF viendra compléter l'équipe du parcours MEEF, préparation CAPES histoire-géographie et du parcours MEEF parcours mixte PLP lettres histoire-géographie.

Un maître de conférences sera recruté en STAPS pour le 2nd degré (74e section et 70e section), profil "formation des enseignants et ingénierie de l'intervention en EPS", avec rattachement au laboratoire IRISSE.

Deux professeurs certifiés ou agrégés

Un professeur certifié ou agrégé sera recruté pour les arts visuels (H1800), profil "formation aux arts visuels à l'école maternelle et élémentaire", avec des dimensions : pédagogique, didactique et disciplinaire et de préparation au CRPE.

Un professeur certifié ou agrégé sera recruté en SVT (H1600), profil "formation initiale et continue des enseignants du 1er degré en sciences".

La campagne d'emplois 2016 et les profils sont soumis au vote.

| | | |
|---|---|---|
| Nombre de votants | ..... | 21 |
| Résultats du vote | Pour..... | 21 |
| | Contre ..... | 0 |
| | Abstentions | 0 |

**La campagne d'emplois 2016 et les profils des emplois sont approuvés à l'unanimité des votants.**

## 3 – Conclusions du CPOM et budget 2016 de l'ESPE

Le CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) a fait l'objet d'un point débattu lors du précédent conseil. Pour mémoire, le contrat comporte trois volets, la campagne d'emplois les orientations budgétaires et les projets pédagogiques. La dotation budgétaire de l'ESPE est désormais arrêtée.

Le projet de budget 2016 de l'ESPE est présenté aux membres du conseil à l'aide d'un diaporama.

Présentation de la structure de l'ESPE en 2015-2016

Depuis 2013, les effectifs des usagers de l'ESPE sont en augmentation de 15 % pour ce qui concerne la formation initiale. Les effectifs en formation continue ne sont pas encore définitifs. A ce jour, c'est au moins 1097 usagers que l'ESPE comptabilise pour l'année universitaire 2015-2016.

Concernant les ressources humaines, les effectifs s'élèvent à 40 formateurs en poste à l'ESPE (21 enseignants-chercheurs et 19 enseignants des 1er et Snd degrés). Les effectifs MAD (mises à disposition de l'Académie) s'élèvent à 22 agents, représentant 13,33 ETP. La structure des personnels BIATSS a évolué cette année et comprend 2 agents de catégorie A, 6 agents de catégorie B, 6 agents de catégorie C.

Projet de budget

Pour les exercices précédents, il s'agissait d'assurer le fonctionnement courant de l'ESPE et des équipements de base au regard des contraintes budgétaires. A partir de 2016, des marges de manœuvre peuvent être dégagées et vont permettre de définir plusieurs priorités : un effort sur les équipements numériques et pédagogiques ; des projets de formation donnant lieu à des financements complémentaires ; un renforcement du modèle de l'alternance ; une pérennisation de la mission Arts et cultures ; une extension des partenariats, y compris à l'international.

Le budget 2016 de l'ESPE s'élève à 563 300 €.

Les recettes progressent de 86% par rapport à 2014 et de 25% par rapport à 2015.

Les dépenses tiennent compte des priorités énoncées, ce qui donne un montant de 88 000 €

pour l'investissement (16% du montant total du budget), un montant de 184 000 € pour le fonctionnement (32 % du budget) et un montant de 291 300 € pour le personnel (masse salariale sur ressources propres) (52% du budget).

Après en avoir débattu, le budget 2016 de l'ESPE est mis aux voix.

| | | |
|---|---|---|
| Nombre de votants | ..... | 21 |
| Résultats du vote | Pour..... | 21 |
| | Contre ..... | 0 |
| | Abstentions | 0 |

**Le budget prévisionnel de l'ESPE pour l'exercice 2016 est approuvé à l'unanimité des votants.**

## 4 – RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD DE PRESTATION INTERNE SUFP/ESPE POUR LA GESTION DE LA FCU

Il s'agit du renouvellement de l'accord qui régit les engagements réciproques entre le SUFP et l'ESPE en matière de formation continue universitaire, pour la durée d'accréditation des formations de l'ESPE, équivalente à la durée du contrat quinquennal actuel, à compter de 2015.

Le SUFP se charge de toute la partie administrative et financière de la gestion des stagiaires de formation continue, dans le cadre des masters MEEF ouverts en FC, et des modules de préparation aux concours PE et CPE. L'ESPE se charge de toute la partie pédagogique, depuis les inscriptions pédagogiques, l'élaboration des plannings jusqu'à la délivrance des diplômes.

L'accord financier prévoit le reversement des frais spécifiques de formation continue à l'ESPE (à hauteur de 20%).

| | | |
|---|---|---|
| Nombre de votants | ..... | 21 |
| Résultats du vote | Pour..... | 21 |
| | Contre ..... | 0 |
| | Abstentions | 0 |

**Le renouvellement de l'accord interne SUFP/ESPE, pour la gestion de la FCU, est approuvé à l'unanimité des votants.**

## 5 – COMMISSIONS PEDAGOGIQUES DE PARCOURS

La composition des commissions pédagogiques de parcours est arrêtée chaque année.

Ces commissions sont composées de toutes les forces qui interviennent dans les parcours : responsables de parcours, formateurs, représentants des corps d'inspection et, plus largement, de collègues de l'éducation nationale, partenaires et usagers, personnels des services administratifs concernés.

Ces commissions, qui se réunissent à un rythme minimal d'une ou deux fois par an, assurent un suivi qualitatif de l'offre de formation de l'ESPE. Elles dressent un bilan de l'année en cours et proposent les aménagements à apporter aux formations. Elles sont également le lieu d'échanges entre membres de l'éducation nationale et formateurs de l'ESPE dans l'esprit de l'alternance intégrative.

A noter que pour le parcours langues, une seule commission réunira les trois "sous-parcours" Anglais, Allemand et Espagnol.

| | | |
|---|---|---|
| Nombre de votants | ..... | 21 |
| Résultats du vote | Pour..... | 21 |
| | Contre ..... | 0 |
| | Abstentions | 0 |

**La composition des commissions pédagogiques de parcours pour l'année universitaire 2015-2016, est approuvée à l'unanimité des votants.**

## 6 – DISPOSITIF DE PRE-PROFESSIONNALISATION EN LICENCE : REGLEMENT DES ETUDES, JURY D'EXAMEN, BILAN A MI- PARCOURS

Le parcours de certification "Vers le professorat des écoles" s'inscrit dans une pré-professionnalisation progressive permettant d'apporter aux étudiants une acculturation au métier de professeur des écoles, la découverte de la réalité de l'activité enseignante via un stage d'observation et un renforcement des compétences dans les domaines scientifique et littéraire (140 h/étudiant réparties sur deux années).
Ce dispositif est proposé à partir de la Licence 2 jusqu'à la fin de la Licence 3 (4 semestres) des domaines de l'université (sciences, technologies, santé – STS, arts, lettres, langues / sciences humaines sociales - ALL/SHS, droit, économie et gestion – DEG).

La sélection des étudiants se fait sur dossier et lettre de motivation, suivie d'un entretien avec les candidats retenus.

Pour l'année 2015-2016, 56 étudiants sont inscrits en L2 et 18 sont inscrits en L3 (afin de compléter le groupe d'inscrits). Ils sont répartis en 3 groupes de formation (2 groupes dans le Nord, 1 groupe dans le Sud). Les cours ont lieu le samedi matin.

Il est prévu une session unique d'examen et une délibération annuelle. Le certificat est délivré par le président de l'Université sur proposition d'un jury de validation composé de formateurs de l'ESPE et des référents du "parcours de certification", dans chacun des domaines. Pour être déclaré admis à l'année, le candidat doit obtenir, après délibération du jury, une moyenne générale au moins égale à 10/20.
La certification est obtenue lorsque l'étudiant a validé les deux années du parcours. Cette certification devrait permettre un accès mieux anticipé, plus construit et plus facile à la formation M1 du master MEEF parcours PE de l'ESPE.

Deux objectifs sont poursuivis à travers ce dispositif : susciter des vocations et élever le niveau moyen des candidats dans les disciplines fondamentales.

| | | |
|---|---|---|
| Nombre de votants | ..... | 21 |
| Résultats du vote | Pour..... | 21 |
| | Contre ..... | 0 |
| | Abstentions | 0 |

**Le parcours de certification "Vers le professorat des écoles" et la composition de son jury d'examen pour l'année universitaire 2015-2016 sont approuvés à l'unanimité des votants.**

## 7 – MASTER CADRE EN : PRESENTATION DE LA SYNTHESE DE LA MISSION DE M. CHRISTIAN LAJUS (ESENESR)

Un dossier comprenant un document de synthèse, le programme de la mission de l'ESENESR et la maquette de formation du master MEEF Encadrement éducatif - parcours Cadres de l'éducation nationale, a été préalablement remis aux membres du conseil d'école.

Le Master MEEF parcours "Cadres de l'éducation nationale" (CEN) a été ouvert à l'ESPE de La Réunion à la rentrée universitaire 2014-2015, avec une première promotion d'étudiants-stagiaires de M1. Ce parcours sous la mention "encadrement éducatif" s'intègre à une offre de formation continue qui comporte actuellement deux parcours : "Formation de formateurs" et "Cadres de l'éducation nationale".

Le parcours MEEF CEN a pour ambition de se construire en cohérence et en complémentarité de la formation aux concours de cadres de l'éducation nationale.

Depuis la rentrée 2014-2015, la formation en M1 s'articule avec celle que propose l'Académie dans son plan académique de formation (PAF) pour la préparation des concours de personnels d'encadrement. Y est adjoint pour ceux qui le souhaitent, un module supplémentaire intégré à la maquette de formation du master 1.

Depuis la rentrée 2015-2016, la formation en M2 s'articule en partie avec la formation statutaire proposée par l'ESENESR aux lauréats des concours de personnels d'encadrement pédagogique. 55 heures de formation inscrites dans le programme de deuxième année du master MEEF CEN sont prises en charge par l'Académie en lieu et place de deux regroupements initialement prévus à l'ESENESR.

Dans le cadre de la convention liant l'ESENESR avec le rectorat et l'Université de La Réunion, trois inspecteurs stagiaires de la promotion 2015 vont suivre au cours de l'année 2015-2016, deux UE du master 2 et développer un projet personnel de professionnalisation.

Un séminaire de formation consacré à la conduite de changement, la gestion des ressources humaines et l'évaluation des organisations et innovations, s'est déroulé les 29 et 30 octobre à l'ESPE, sur le site de Bellepierre, avec la participation de M. Christian LAJUS, ingénieur de formation en charge de la formation statutaire des inspecteurs dans le département des formations des personnels de l'enseignement scolaire à l'ESENESR/DGRH-MEESR de Poitiers.

L'objectif était de travailler sur l'élaboration du référentiel de compétences pour les personnels de direction et les personnels d'inspection, de définir l'individualisation des parcours et de vérifier l'articulation entre la formation initiale de l'ESENESR, la formation initiale et continue de l'académie et celle proposée dans ce master MEEF encadrement.

## 8 – PRESENTATION DU PARCOURS "LAÏCITE ET BIEN VIVRE ENSEMBLE"

Ce parcours, créé cette année, s'adresse aux étudiants de deuxième année de master MEEF et aux lauréats inscrits en DU à l'ESPE de La Réunion :
- les M2, 2e année du master MEEF, lauréats et non lauréats, tous en stage en alternance
- les DU1 et les DU2, tous lauréats des concours d'enseignement et en stage en responsabilité.

Les enjeux du parcours sont les suivants :

- fonder un socle commun de références, de valeurs et de règles pour une culture partagée articulant étroitement laïcité et vivre ensemble
- favoriser le questionnement et développer une posture réflexive des étudiants stagiaires en alternance
- faire ensemble, produire et construire des actions, des outils pour une laïcité en actes (dont notamment la préparation d'activités à propos du nouvel enseignement moral et civique).

Le parcours s'organise en plusieurs étapes :

Etape 1 : Enquête en ligne auprès de tous les étudiants (novembre) en vue de préparer les ateliers sur le thème de la Laïcité qui auront lieu le 9 décembre.

Etape 2 : Expositions sur le thème de la laïcité à la BU de Bellepierre et sur le site du Tampon (novembre)

Etape 3 : Ciné-club à partir du 17 novembre avec débat et échanges après visionnage du film : La séparation (Hanss, 2005)
Etape 4 : Ateliers du 9 décembre (de 14h à 17h) pour le premier et le second degré, sur les sites de Bellepierre et du Tampon
Etape 5 : Ciné-club en mars 2016 suivi d'échanges et de débat
Etape 6 : Conférence du philosophe Henri PENA-RUIZ, auteur du Dictionnaire amoureux de la laïcité, Plon, 2014
Etape 7 : Exposition de travaux menés dans les classes.

## 9 – QUESTION DIVERSE

**Préparation des futurs enseignants à la gestion des situations conflictuelles**

Un membre du conseil d'école fait part des difficultés grandissantes auxquelles sont confrontés les enseignants pour faire face aux situations de violence à l'école et à la dégradation du climat scolaire, et demande ce qui est prévu dans ce domaine à l'ESPE.

Il existe dans la formation des enseignants à l'ESPE et plus précisément dans le tronc commun, des modules qui abordent les problématiques de climat scolaire et qui concernent la gestion de conflits et le bien vivre ensemble.

Par ailleurs, lors des journées de pré-rentrée des stagiaires des 1er et 2nd degrés, des ateliers sont proposés sur le thème "Comment mettre en place un climat scolaire favorable dès la rentrée".

Aucune autre question diverse n'étant évoquée, la séance est levée à 15 h 30.

| La secrétaire de séance, | Le directeur de l'ESPE, | La présidente du conseil d'école |
|---|---|---|
| Gisèle LEMERCIER | Frédéric TUPIN | Michèle ANDRE |